

Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne

**ETUDE DE PREFIGURATION DE LA "ROUTE DE L'ALLIER"
ET DE LA MISE EN RESEAU DES MAISONS DE SITES
ETUDE DE FAISABILITE D'UN OBSERVATOIRE DE L'ALLIER**

Le Conseil Métropolitain du Syndicat Mixte Ouvert « Clermont Vichy Auvergne » s'est réuni le 12 Janvier 2018 à 14H30, Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

M. Frédéric AGUILERA, Vichy Communauté, *Président*

M. Gilles VOLDOIRE, Billom Communauté ; M. Jean-Claude GUILLON, CCI du Puy-de-Dôme ; M. Dominique ADENOT, Clermont Auvergne Métropole ; M. Olivier BIANCHI, Clermont Auvergne Métropole ; M. Nicolas BONNET, Clermont Auvergne Métropole ; M. Jean-Pierre BRENAS, Clermont Auvergne Métropole ; Mme Marion CANALES, Clermont Auvergne Métropole ; M. Roger GARDES, Clermont Auvergne Métropole ; M. Henri GISSELBRECHT, Clermont Auvergne Métropole ; M. Hervé PRONONCE, Clermont Auvergne Métropole ; M. François RAGE, Clermont Auvergne Métropole ; M. Daniel PEYNON, Entre Dore et Allier ; M. Bernard FERRIERE, Plaine Limagne ; M. Joseph GAILLARD, Vichy Communauté ; M. Gabriel MAQUIN, Vichy Communauté ; M. Patrick MONTAGNER, Vichy Communauté

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

M. Gilles PAULET, Mond'Arverne, à M. Gilles VOLDOIRE
 M. Tony BERNARD, Thiers Dore et Montagne, à M. Roger GARDES
 M. Pierre RIOL, Clermont Auvergne Métropole, à M. François RAGE
 M. Florent MONEYRON, Entre Dore et Allier, à M. Daniel PEYNON
 M. Luc CHAPUT, Plaine Limagne, à M. Bernard FERRIERE
 M. Claude NOWOTNY, Thiers Dore et Montagne, à M. Dominique ADENOT
 M. Jean-Sébastien LALOY, Vichy Communauté, à M. Frédéric AGUILERA

Étaient excusés :

M. Marcel ALEDO, Clermont Auvergne Métropole ; M. Jean-Christophe CERVANTES, Clermont Auvergne Métropole ; M. Pascal PIGOT, Mond'Arverne.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME

25 JAN. 2018

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 17

Conseillers représentés : 0

Conseillers ayant donné pouvoir : 7

Total votants : 24

Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne

- la mise au point d'un schéma d'organisation comprenant des propositions pré-opérationnelles sur la mise en synergie des différents modes d'itinérance le long de l'axe Allier, la mise en réseau des Maisons de sites ou encore le rôle de tête de réseau à faire jouer à la future Maison de l'Allier de Vichy ;
- la définition des moyens et modes de gestion d'une organisation collective de la gouvernance de la "Route de l'Allier" permettant d'en assurer la cohérence et la pérennité.

Cette étude réalisée sous maîtrise d'ouvrage du pôle métropolitain fera l'objet d'un travail partenarial : Conseil régional d'Auvergne Rhône Alpes, Conseils départementaux de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, Pays de Grand Clermont, EPCI traversés par l'Allier, SEAT (Syndicat d'étude et d'aménagement touristique, CLE du SAGE Allier aval, ainsi que des représentants de l'Etat, des Conservatoires des Espaces Naturels d'Auvergne et de l'Allier, pôles d'animation (Maisons de sites), associations,

ETUDE DE FAISABILITE D'UN OBSERVATOIRE DE L'ALLIER

Le projet de mise en œuvre d'un observatoire de la rivière Allier a fait l'objet de nombreuses approches, depuis la proposition de "Protocole de suivi pluridisciplinaire de l'Allier", élaborée par l'équipe pluridisciplinaire du 2^{ème} Plan Loire, jusqu'à l'inscription au Schéma de développement durable de la rivière Allier approuvé par la Région Auvergne en 2009 d'une "étude d'opportunité d'un observatoire de la rivière Allier" (engagement 1, orientation 1.1, action n°4).

Quant au SAGE Allier aval approuvé en 2014 par la Commission Locale de l'Eau, il préconise de "*mettre en place une gouvernance et une animation adaptées aux ambitions du SAGE et à son périmètre*" (Enjeu 1) reposant sur une centralisation et une valorisation des données liées au domaine de l'eau et relatives au territoire du SAGE, ainsi que sur la diffusion de la connaissance.

L'atelier organisé en juillet 2017 par le Syndicat du Pôle métropolitain, sur la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) par les EPCI en 2018, a confirmé ce besoin d'une organisation complète, cohérente et partagée des connaissances et observations réalisées sur l'axe Allier à mettre en place dans le cadre d'un partenariat à définir, comme outil de gouvernance à l'échelle du bassin de l'Allier.

Aujourd'hui, où le projet de mise en valeur de l'Allier au profit du développement local et touristique va se concrétiser, notamment avec la mise en œuvre de la véloroute-voie verte promue par la Région Auvergne Rhône-Alpes parmi ses 6 grands itinéraires structurants pour le développement du tourisme à vélo, il paraît souhaitable de d'accompagner ce grand projet d'un dispositif d'évaluation de la fréquentation, de ses impacts et de ses retombées économiques, qui aura vocation à s'intégrer à l'observatoire de l'Allier. Cet objectif est d'ailleurs conforme aux prescriptions de mesures du SAGE de "*suivre l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme*" (7.6a.1), "*d'encadrer la fréquentation et le développement de l'activité touristique reposant sur la hiérarchisation des activités par rapport à leur impact sur le milieu*" (7.6a.2) et "*d'élaborer un code de bonne conduite entre usagers et développer une pratique des loisirs basée sur une fréquentation respectueuse de la rivière et de ses qualités originelles*" (7.6a.3).

C'est pourquoi, il est proposé de coordonner l'étude de préfiguration de la "Route de l'Allier" (mise en synergies des itinérances et réseau des maisons de sites) avec l'étude de faisabilité de l'Observatoire de l'Allier, dispositif scientifique coordonné et partagé. Bien que portés par le Syndicat du Pôle métropolitain dans un premier temps, ces deux sujets devront être appréhendés sur l'ensemble de l'axe Allier, a minima de l'Allier alluvial, en associant aux réflexions la Région, les trois Départements de la Haute Loire, du Puy de Dôme et de l'Allier, ainsi que l'ensemble des EPCI concernés.

Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne

Cette double étude, dont le coût estimatif global peut être évalué à 160.000€ (conduite, pilotage et frais de concertation compris) pourra bénéficier d'un financement à hauteur de 32,5% dans le cadre de l'expérimentation N°2.2.3.2 (Tourisme et développement territorial le long d'une rivière sauvage: l'Allier) du Programme d'Investissements d'Avenir HAPPI MONTANA porté par MACEO (récemment obtenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire d'innovation de grande ambition »), qui vise à *faire de l'Allier, corridor écologique majeur au niveau Européen, un axe fédérateur pour le développement des territoires*. D'autres participations financières seront sollicitées, notamment auprès de l'Agence de l'Eau, pour limiter la part de financement apportée par le Syndicat métropolitain.

Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé :

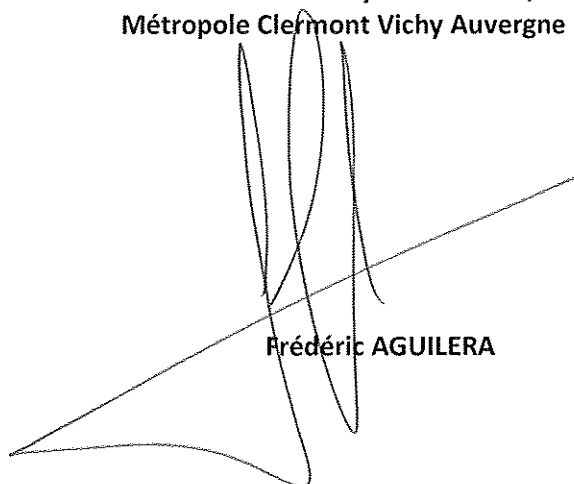
- de valider les termes du projet d'études de « Route de l'Allier et de réseau des maisons de sites » et de faisabilité d'un Observatoire de l'Allier du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;
- d'autoriser le Président à solliciter les contributions financières possibles ;
- d'autoriser le Président à signer tout document en rapport avec ce projet d'études, y compris pour le conventionnement avec MACEO et la Caisse des Dépôts, et d'engager les sommes nécessaires à sa réalisation.

Mis aux voix, le projet d'études de préfiguration de la « Route de l'Allier » et de la mise en réseau des maisons de sites, et de faisabilité d'un Observatoire de l'Allier, sont adoptés à l'unanimité.

TOTAL VOTANTS : 24
NON PARTICIPATION : 0
TOTAL VOIX EXPRIMEES : 24
POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Syndicat Mixte,
Métropole Clermont Vichy Auvergne

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME
25 JAN. 2018
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND


Frédéric AGUILERA